



# Fiche signalétique

Date d'émission : 14-Dec-2022

Date de révision : 13-Sep-2023

Version: 3

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit **Captan 480 SC**

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-343

Numéro(s) d'enregistrement 34551 (*Loi sur les produits antiparasitaires*)

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

### Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:  
1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)  
Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez  
ProPharma Group: 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

**Aspect** liquide blanc laiteux

**État physique** Liquide

**Odeur** Légère odeur caractéristique

### Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

### Mot indicateur

Danger

**Mentions de danger**

Nocif par inhalation  
 Provoque une grave irritation des yeux  
 Peut provoquer une allergie cutanée  
 Susceptible de provoquer le cancer

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail  
 Porter des gants de protection

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin  
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres dangers**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Captan	133-06-2	30-60

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

Les ingrédients non identifiés avec précision sont exclusifs ou non dangereux. Les valeurs ne sont pas des spécifications de produit

## 4. PREMIERS SOINS

### Premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlevez les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Inhalation</b>	Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, De préférence de bouche à bouche si possible. Appelez un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.
<b>Ingestion</b>	Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau s'il est capable d'avaler. Ne pas faire vomir, à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

### Symptômes et effets les plus importants

<b>Symptômes</b>	Nocif par inhalation. Provoque de graves irritation oculaires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée
------------------	---

### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Non déterminé.
---	----------------

### Dangers spécifiques du produit

Non déterminé.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
---------------------------------	--

### Précautions pour le protection de l'environnement

<b>Précautions pour le protection de l'environnement</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / pulvérisation. Utiliser avec une ventilation par aspiration locale.
--	---

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à une température supérieure à 0°C
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Captan 133-06-2	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter	(vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des boîtiers de processus, une ventilation par échappement local ou d'autres contrôles techniques pour empêcher l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires
-----------------------------	---

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial lorsque le contact peut se produire.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection adaptés au risque d'exposition. Viton ou d'autres gants imperméables sont nécessaires. Chemise à manches longues, pantalons et chaussures de sécurité.
<b>Protection respiratoire</b>	Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Portez un respirateur approprié approuvé par NIOSH / MSHA si la ventilation est insuffisante.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et d'utiliser les toilettes. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés et lavez-les complètement avant de les réutiliser. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des EPI. Si aucune de ces instructions pour les produits lavables, utilisez du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les EPI séparément des autres produits de lessive.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Légère odeur caractéristique
<b>Aspect</b>	liquide blanc laiteux	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	Blanc laiteux		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Not applicable	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.24 g/ml	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Pas un oxydant	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Peut se décomposer si chauffé

### Conditions à éviter

Chaleur excessive. Évitez l'humidité. Contacter avec des matériaux incompatibles..

### Matières incompatibles

Matériaux alcalins. Matériaux acides.

### Produits de décomposition dangereux

Le feu produira des gaz irritants, corrosifs et / ou toxiques. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone et d'hydrogène. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque de graves irritation oculaires.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation.
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Captan 133-06-2	= 3573 mg/kg ( Rat ) = 9 g/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rat ) > 5000 mg/kg ( Rat )	= 0.72 mg/L ( Rat ) 4 h

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Cancérogénicité** Susceptible de causer un cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Captan 133-06-2	A3	Groupe 3		

### Mesures numériques de la toxicité

**DL50 orale aiguë (Rat):** >2000 mg/kg

**LD50 cutanée aiguë (Lapin):** >2000 mg/kg

**CL50 d'inhalation aiguë (Rat):** >2.06 mg/L

**Irritation de l'oeil:** Provoque des lésions oculaires graves

**Irritation cutanée:** Non irritant

**Sensibilisation cutanée:** Sensibilisateur cutané

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Captan 133-06-2		126: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 0.16: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 0.0666 - 0.0804: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 0.075: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 0.047 - 0.111: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 0.059 - 0.070: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.168 - 0.238: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.119 - 0.167: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	7 - 9.9: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

### Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Non déterminé.

**Mobilité**

Non déterminé

**Autres effets nocifs**

Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Les formulateurs canadiens qui utilisent ce produit devraient éliminer les ingrédients actifs et les contenants indésirables conformément aux règlements municipaux ou provinciaux.

**Emballages contaminés**

L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsqu'un seul conteneur dépasse 119 gal/ 882 lb.
<b>quantité à déclarer</b>	10 lbs

**IATA**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

**IMDG**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

**TMD**

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par véhicule routier ou ferroviaire.

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Captan	X	X	X	Present	X	Present	X	X

#### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

*EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*

*ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*

*IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*

*KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*

*PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

*AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA

Risques pour la santé

Inflammabilité

Instabilité

Dangers particuliers

3

1

1

Aucun

### HMIS

Risques pour la santé

Inflammabilité

Dangers physiques

Protection individuelle

3

1

1

Voir la section 8

Date d'émission :

14-Dec-2022

Date de révision :

13-Sep-2023

Note de révision:

mise à jour réglementaire

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**